MOBILITE DES AGENTS DES CATEGORIES A ET B
Maintien du cycle de mobilité de mai 2015

Novembre 2014
n° 13

FLASH

Chèr(e) collègue,

L'**UNSA/UPSAE** vous informe que **le cycle de mobilité 2015-5 pour une affectation au 1er mai 2015 est maintenu** alors même que le DRH projetait de remettre en cause les 3 cycles annuels de mobilité.
Le **combat de l'UNSA** contre ce projet et son refus, comme celui des autres organisations syndicales, de participer à un groupe d'échanges avec l'administration sur ce thème n'aura donc pas été vain.

Pour les agents de catégories B et B+ dont la liste des postes vacants est commune avec celle des TSDD, les principales étapes du calendrier propres à cette mobilité sont les suivantes:

- date de publication de la liste des postes vacants: **12 décembre 2014**
- date-limite de remise du PM 104 par l'agent au chef de service d'origine: **9 janvier 2015**
- date-limite de transmission du PM 104 par le service d'origine au service d'accueil: **14 janvier 2015**
- date-limite de transmission du PM 104 visé par le service d'origine et le service d'accueil à la DRH: **22 janvier 2015**.

La date de cette CAP Mobilité n'est pas encore connue mais elle devrait se dérouler en février ou mars 2015.
Un **nouveau PM 104** qui annule et remplace le précédent est à votre disposition. Il a été mis à jour, en particulier **pour intégrer la priorité accordée aux demandes de mutation des agents dont le poste est supprimé**.
Cette dernière disposition émane de la **note du 15 juillet 2014** du ministère de la décentralisation et de la Fonction Publique et du MLET qui prend en compte les réductions d'effectifs liées aux réformes ATESAT et ADS.
Cette note rappelle par ailleurs que les mobilités consécutives à une suppression de poste ouvrent droit au maintien temporaire (7 années au maximum dont 4 ans à taux plein et 3 ans à taux dégressif) de la rémunération, dans les conditions fixées dans le **décret n°2014-507 du 19 mai 2014** relatif aux dispositifs d'accompagnement indemnitaire dans la Fonction Publique et dans le cadre d'opérations de restructuration.
Outre la priorité accordée à ces demandes de mobilité, certaines candidatures revêtent également un caractère prioritaire**:** il en est ainsi du rapprochement de conjoint, de la raison médicale, des fins de détachement et de disponibilité. Ces motifs doivent être mentionnés et justifiés dans le PM 104.

Par ailleurs, bien que la grande majorité des postes soit publiée sur un seul niveau de grade, certains postes peuvent être publiés, à titre exceptionnel et sous certaines conditions, aux 2 niveaux de grade (B et B+). L'**UNSA/UPSAE** vous invite à vous positionner sur le niveau de grade correspondant au vôtre.

Pour multiplier vos chances de mobilité, **UNSA/UPSAE** vous conseille de faire plusieurs choix en les priorisant et de vous montrer vigilant quant aux postes qui sont réservés aux zones de gouvernance (seuls les agents de la région concernée peuvent postuler) ou aux services (seuls les agents du service peuvent postuler).

Membres du bureau

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
CVRH ROUEN
Chemin de la Poudrière
BP 124
76122 GRAND QUEVILLY
marie-christine.duval@i-carre.net
tel : 02 35 68 92 38

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
3 rue Lordat
65013 TARBES CEDEX
tel : 05 62 51 41 26
francoise.picaut@hautes-pyrenees.gouv.fr

Alexia CURCI
Trésorière
membre de la CAP nationale

Sylvie MIAN
Trésorière adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
DREAL Bourgogne
sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr
Tel: 03 80 25 09 05

Luc BODINATE
permanent UNSA
SG
luc.bodinate@developpement-durable.gouv.fr
tel : 01 40 81 10 91

Claudine MOREAU
DDT 36
claudine.moreau@indre.gouv.fr
tel : 02 54 53 20 76

Pascal MOUSSU
CVRH de Toulouse
pascal.moussu@developpement-durable.gouv.fr
tel: 05 62 14 39 15

Laurence POTIER
DDTM 35
laurence.potier@ille-et-vilaine.gouv.fr
tel : 02 99 33 42 83

Johnny RAMALINGOM
DEAL 974/ DMSOI
johnny.ramalingom@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 62 42 94 32

Agenda 2014

CAP
Recours sur PFR
26 novembre 2014

Élections
Comité Technique Ministériel,
Commission Administrative Paritaire,
Comités Techniques locaux

4 décembre 2014

Pour vous informer et vous conseiller, trois permanentes UNSA/UPSAE sont à votre disposition:

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire nationale UNSA DD / **UPSAE**
CVRH de ROUEN
Tel: 02 35 68 92 38
courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr

Françoise PICAUT
Secrétaire nationale adjointe UNSA DD / **UPSAE**
DDT 65
Tel: 05 62 51 41 26
courriel: francoise.picaut@hautes-pyrenees.gouv.fr

Sylvie MIAN
Trésorière adjointe UNSA DD / UPSAE
DREAL BOURGOGNE
Tel: 03 80 25 09 05
courriel: sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr

Votre soutien lors du scrutin du 4 décembre 2014 est essentiel

afin d'apporter à UNSA/UPSAE

les moyens de vous représenter!

NOUS AGISSONS POUR VOUS!

VOTEZ POUR NOUS!